



## Protéger la ville et ses citoyens

La vidéoprotection est un outil qui vient en **appui des actions de la ville** et permet à un nombre limité de personnes de **contrôler, à distance et en temps réel**, les événements de la voirie : points d'encombrement routier, accidents, délinquance, incendies, etc.

Au-delà du contrôle et de la répression, la **présence** de caméras en elle-même a un **effet dissuasif** pour les délinquants et **rassurant** pour les habitants.

Citelum, grâce à son expérience du milieu urbain, garantit un déploiement **rapide** et **optimisé** d'un système de vidéoprotection.

### Vous souhaitez :

- Renforcer la sécurisation de la ville (prévention)
- Lutter plus efficacement contre la délinquance (contrôle)
- Optimiser la gestion des secours
- Améliorer la gestion de la circulation

### La vidéoprotection par Citelum :

- Etude de la ville pour déterminer les points sensibles à surveiller
- Intégration discrète et esthétique des caméras sur les équipements urbains connectés
- Installation d'un réseau de transmission d'images sécurisé et sauvegarde des données sur un serveur dédié (respect de la confidentialité des données et de la protection des libertés individuelles)
- Formation des équipes techniques de la ville au logiciel de gestion des caméras ainsi qu'à la détection des personnes et des situations à risque
- Diagnostic et maintenance à distance et en temps réel par le logiciel de télégestion Muse® (intervention rapide en cas de panne)

### Le saviez-vous ?

Les **emplacements** des caméras sont **publics** et doivent être **signalés** par un **panonceau d'information**

A **Paris**, Citelum a installé plus de **1100 caméras** et le **réseau** de communication **sécurisé** rattaché pour la **Préfecture de Police**

Entre 2000 et 2008, on constate une **baisse de la délinquance** en zone police de **13,6%** dans les villes équipées de **vidéoprotection** contre une baisse de **6,9%** au niveau **national**



## La vidéoprotection, comment ça marche ?

### Analyse de la ville :



- Cartographie de la ville : taux de criminalité ; bâtiments à protéger (scolaires, de santé ou de sécurité) ; zones de passage, résidentielles, touristiques, commerciales, etc.
- Identification et prise en compte des objectifs de la municipalité : protection du patrimoine public, ordre public, gestion du trafic...
- Choix, en coordination avec les autorités compétentes, des emplacements des caméras

### Proposition d'équipements et d'aménagements :



- De réception : caméras à angle fixe ou rotation 360°, différents designs (classique, ressemblant à un candélabre ou intégré à un candélabre)
- De gestion : différentes technologies de transmission, de traitement voire d'enregistrement des images
- De visualisation : via un écran fixe ou via un écran mobile

### Équipement, Exploitation et Maintenance :



- Intégration discrète et esthétique du matériel en voirie
- Utilisation du réseau en place des mâts d'éclairage public, dense et connecté
- Installation et paramétrage du réseau de transmission des images
- Formation des équipes techniques de la ville au logiciel de gestion des caméras ainsi qu'à la détection des personnes et des situations à risque
- Maintenance des équipements et intervention en cas de panne

### Supervision et pilotage :



- Diagnostic et maintenance à distance et en temps réel par le logiciel de télégestion Muse®
- Sauvegarde pendant 30 jours des images dans un serveur sécurisé

- Contrôle et dissuasion de la délinquance
- Appui opérationnel aux agents de police
- Gestion des secours optimisée
- Connaissance du trafic routier et des accidents en temps réel